

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



le,

HUY
Greffe

14 AOÛT 2025

N° d'entreprise : **0757 866 641**

Nom

(en entier) : **NORDEX BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de Villers(VIN) 25, Boîte B, 4520 Wanze, Belgique****Objet de l'acte : Nomination - Démission - Mandats**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 30 juillet 2025 :

1.DÉMISSION D' UN ADMINISTRATEUR**1.1Prise de connaissance de la démission**

L'Actionnaire prend connaissance de la démission avec effet immédiat de Karsten Rakebrandt, né le 20 mars 1977 à Lübeck en Allemagne.

1.2 Décharge

L'Actionnaire décide que la décharge provisoire est accordée à l'administrateur susmentionné pour l'exercice de sa fonction d'administrateur à ce jour et que la décision de décharge définitive à l'administrateur susmentionné sera soumise à la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société qui délibérera et décidera des comptes annuels de l'exercice en cours.

2.NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR**2.1 Nomination**

L'Actionnaire décide de nommer Monsieur Philippe Perrin en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat. Pour les besoins de l'exercice de ses fonctions d'administrateur, cet administrateur fait choix d'établir sa résidence au siège de la Société.

2.2 Durée

L'Actionnaire décide d'octroyer le mandat d'administrateur susmentionné pour une durée indéterminée.

2.3Rémunération

L'Actionnaire décide que le mandat d'administrateur susmentionné sera octroyé à titre gratuit.

3.PROCURATION

L'Actionnaire décide d'accorder une procuration spéciale à : (i) chaque administrateur de la Société et (ii) à Schoups SRL, une société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est situé Mechelsesteenweg 127A, b1, 2018 Anvers, et immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et au registre des personnes morales (RPM) d'Anvers, division Anvers, sous le numéro 0473.474.222, représentée par Gwen Bevers, Joost van Riel, Sarah Brandeis et Stijn Truyens qui, à ces fins, élisent tous domicile à Mechelsesteenweg 127A, b1, 2018 Anvers, Belgique, afin de (chacun agissant individuellement et avec droit de substitution) signer au nom et pour le compte de la Société tous les documents et/ou accomplir toutes les

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

formalités qui doivent être signés ou accomplies au nom de la Société en exécution des résolutions susmentionnées, y compris, mais sans s'y limiter, la signature de tous les documents et l'accomplissement de toutes les formalités relatives à la publication au Moniteur belge et à la Banque-Carrefour des Entreprises des décisions susmentionnées.

Pour extrait certifié conforme :

Sarah Brandeis
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)